

■ **Crédit Lyonnais (Suisse) SA**, à Genève, exploitation d'une banque (FOSC du 16.06.2004, p. 7). Les pouvoirs de Layat Michel, Muller Dominik, Seiss Baudry Monique, ainsi que la procuration de Clementz Sandra et Felder Xavier, sont radiés. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, avec une personne autorisée et résidant en Suisse, a été conférée à Tri-cart Patrick, de France, à Saint-Germain-en-Laye, F.  
Journal no 8202 du 09.07.2004  
(02360048 / CH-660.0.085.953-9)